

REPUBLIC DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE L'ELEVAGE, DES PECHES
ET DES INDUSTRIES ANIMALES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

SOUSS-DIRECTION DU BUDGET, DU MATERIEL
ET DE LA MAINTENANCE

SERVICES DES MARCHES PUBLICS

COMMUNIQUE N°

00083

REPUBLIC OF CAMERON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF LIVESTOCK, FISHERIES
AND ANIMAL INDUSTRIES

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS

SUB-DEPARTMENT OF BUDGET, EQUIPEMENT AND
MAINTENANCE

PUBLIC CONTRACTS SERVICES

A g
inf
annulation de l'avis de sollicitation à manifestation d'intérêt
N°0040/ASMI/MINEPIA/SG/DAG/SDBMM/SMP/2024 du 03 septembre 2024 relatif à la pré-
qualification des fournisseurs, de concentrés alimentaires chair et ponte de 2,5%, 5% et 10% pour la
subvention des aviculteurs dans le cadre du Projet d'Appui au Renforcement de la Production Agricole
au Cameroun (PARPAC), volet Élevage.

Le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales communique :

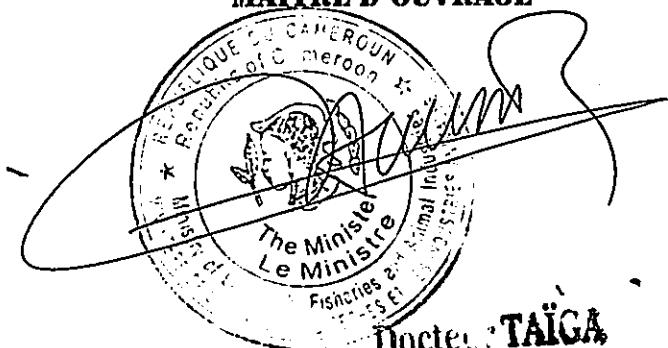
Par Décision n° 00219 /D/MINEPIA/SG/DAG/SDBMM/SMP/2024 du 22 OCT 2024, l'avis
de sollicitation susmentionné est annulé conformément à l'article 102(1) du décret N°2018/366 du 20 juin 2018
portant code des Marchés Publics.

Le présent communiqué sera publié partout où besoin sera./-

Yaoundé, le 22 OCT 2024

Le Ministre de l'Elevage, des Pêches
et des Industries Animales,

MAITRE D'OUVRAGE



Ampliations :

- MINMAP
- ARMP
- SOPECAM
- Archives/Chronos.